à LA TESTE DE BUCH

LE MAGAZINE DE **VOTRE VILLE** | **N°1** | SEPTEMBRE 2021

GRAND ANGLE

Spécial Police Municipale

LA TESTE DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON

Un point sur la vaccination

Chiffres clés du vaccinodrome du 8 janvier au 28 août 2021

- **63 269** injections
- **30 176** personnes totalement vaccinées
- **2917** personnes en cours de vaccination

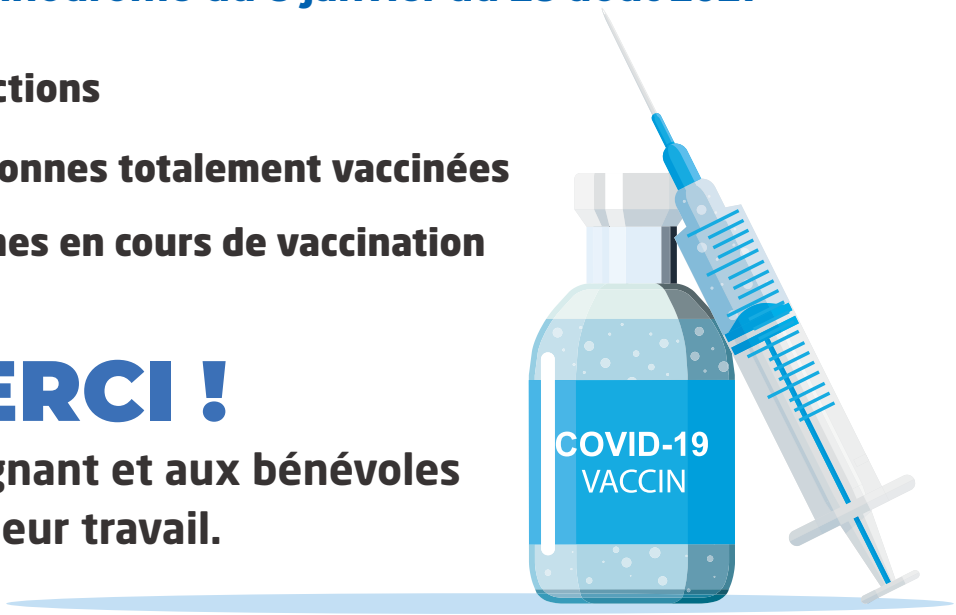

MERCI !

au personnel soignant et aux bénévoles pour leur travail.

CENTRE HOSPITALIER D'ARCACHON

La Ville et le Centre Hospitalier travaillent main dans la main pour poursuivre les actions engagées en matière d'accès à la vaccination.

sommaire

SPORT

4/ **Sport en Buch**
à vos marques, prêts, partez !

VIE ÉCONOMIQUE

5/ **Soutien aux commerçants**
6>7/ **Visites d'entreprises**

TRAVAUX

8/ **Le point sur les travaux de Voirie**
9/ **Consolidation de la Cabane n°3**

SOCIAL

10/ **Lou Saubona**
une résidence qui vit
11/ Interview d'élue : **Brigitte Grondona**
12>13/ **Logements sociaux**
comment sont-ils attribués ?

NAUTISME

14/ **Installations portuaires**
des équipements modernisés

TOURISME

15/ **Un port dragué,**
une offre touristique renforcée !

VIE DES QUARTIERS

16/17 Les Maisons des Habitants
deviennent **Les Maisons de Quartier**

18/ **Les Conseils de Quartier**
Présentation par **Gérard Sagnes**
19/ **Conseil des Sages**
La parole au Président

GRAND ANGLE

20>25/
SPÉCIAL POLICE MUNICIPALE

VIE CULTURELLE

26/ **« Échappée sauvage »**
du Street Art dans la rue
27/ **La Biblio a déménagé**

ÉDUCATION

28/ **Retour à l'école en toute sérénité**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

29/ **Développement durable :**
Le point sur les actions menées

IL ÉTAIT UNE FOIS

30>31/ **Histoire(s) de quartier...**

32/ BRÈVES
33/ ÉTAT CIVIL
34>35/ LIBRE EXPRESSION

édito

Une nouvelle dynamique a été insufflée sur la commune. Des animations, des fêtes, des spectacles, des concerts, des marchés ont été mis en place tout au long de l'année, en favorisant leur accessibilité au plus grand nombre. Nous souhaitons recréer du lien et de la proximité au sein de notre population.

Cet été ont été organisés les guinguettes du marché de La Teste de Buch avec la participation de nos commerçants, les marchés nocturnes de Cazaux et les marchés des producteurs de Pyla sur Mer.

Pour la première fois un défilé militaire a eu lieu pour le 14 juillet, en collaboration avec la base de Cazaux et le SDIS. Une exposition de véhicules se trouvait sur la place Gambetta pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi des adultes !

En fin d'année, nous renouvellerons les animations, les illuminations, le marché de Noël sur les mêmes bases que l'an dernier.

Nous comptons bien sûr réorganiser les Fêtes du Port la saison prochaine.

La culture est aussi bien présente à travers l'ensemble des spectacles, pièces de théâtre et concerts qui vous sont proposés.

La « Biblio », Esplanade Edmond Doré dernièrement inaugurée, vous ouvre ses portes avec un service de bibliothèque et d'accès aux outils numériques.

Vos retours enthousiastes nous encouragent dans notre travail quotidien et nous vous en remercions.

Patrick Davet
Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde

àLATESTE DE BUCH
LE MAGAZINE DE **VOTRE VILLE** | **N°1** | SEPTEMBRE 2021
Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch **/ Rédaction :** Services municipaux **/ Réalisation :** Atelier Infographie - Mairie de La Teste de Buch
Impression : Compos'it / **Tirage :** 20 000 exemplaires / **Dépôt légal :** à parution **N° I.S.S.N. :** 2551-5756
Crédit photos : Photothèque Mairie de La Teste de Buch - Office de Tourisme de La Teste de Buch - Franck Perrogon - 123RF

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation

Deux activités différentes sont proposées sur chaque créneau horaire !

Deux créneaux de remise en forme de 45 minutes sont proposés : 9h30 et 10h30. Il est possible de s'inscrire à un des créneaux ou bien aux deux.
Le programme des activités pour les sept premiers samedis matin du 11 septembre au 23 octobre sera composé de séances de renforcement musculaire, zumba, step, marche nordique et jogging en milieu naturel.

Sport en Buch

à vos marques, prêts, partez !

Le sport est un élément fondamental de bien-être, il apporte du dynamisme, de la sérénité et garantit la bonne forme physique. Il est donc à consommer sans modération !

C'est pour cette raison que Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch, a souhaité encourager et démocratiser sa pratique en permettant à tous d'y avoir accès gratuitement. Le sport est également un facteur de lien social, l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'une activité qui fait du bien au corps et à l'esprit !
SPORT EN BUCH est un dispositif de remise en forme gratuit à destination des testerins de plus de 15 ans. Les séances ont lieu chaque samedi matin sur la plaine des sports Gilbert Moga, hors vacances scolaires. Le point de rendez-vous est fixé devant le vestiaire Open, face au skate park. Les activités sont encadrées par des éducateurs sportifs du service des Sports de la Ville de La Teste de Buch. L'objectif est de proposer des activités de remise ou de maintien en forme en s'adaptant à tous les niveaux, dans un esprit convivial et ludique.

Bilan des premières séances

Sur les six premières séances réalisées en mai et juin, vous avez été 178 à participer à Sport en Buch, soit environ 30 personnes par séance. Un joli succès conforté par le nombre d'inscriptions déjà enregistrées !

Inscriptions et infos pratiques

Pour participer à Sport en Buch, rien de plus simple :
• S'inscrire sur le site de la ville en choisissant les activités souhaitées.
• Fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Sport.

Renseignements :
Service des sports, 06 40 41 27 91

+ d'infos

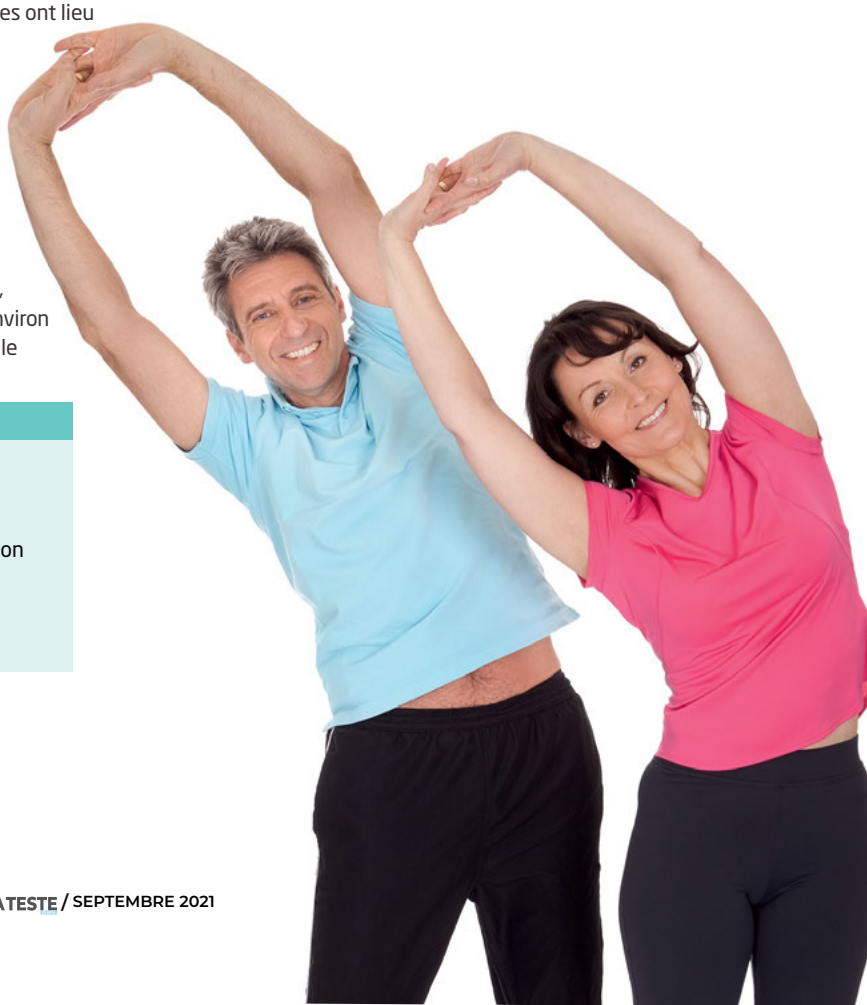

Des actions

pour dynamiser le centre-ville et encourager le commerce de proximité

Les marchés

Des nouveaux marchés cet été !

Cet été ont été mis en place un marché de producteurs tous les vendredis matin au Pyla et un marché nocturne a également eu lieu deux fois dans l'été à Cazaux.

Le barnum des restaurateurs

Quand vous ne pouviez plus vous rendre au restaurant, ce sont les restaurateurs qui sont venus à vous ! Nous avons installé un « barnum des restaurateurs » sur la Place du Marché de La Teste de Buch afin d'offrir un maximum de visibilité aux restaurants testerins, de développer leurs ventes à emporter et de garder le lien avec leurs clients !
Un Click & Collect a également été mis en place pour les commerçants du marché.

La Guinguette du Marché

Ça a été LE grand rendez-vous du centre-ville cet été ! Les vendredis 16 et 30 juillet, 6 et 20 août et 17 septembre les commerçants du marché ont ouvert leurs portes de 18h à 22h, l'occasion d'emporter son repas sur la Place du Marché et d'assister à un concert et à de nombreuses déambulations dans une ambiance festive, conviviale et chaleureuse.
Sur place, une trentaine d'exposants étaient présents pour un marché nocturne de créateurs.

Attrapez la queue du Mickey !

Difficile de passer à côté ! Depuis le mois de mai un manège égaye la place du marché pour le plus grand bonheur des enfants !
Une des premières étapes pour dynamiser le centre-ville.

Marché de Cazaux
Désormais, le marché à Cazaux, c'est deux fois par semaine, TOUTE L'ANNEE, les mardis et samedis, de 8h30 à 13h.

Entre 2020 et 2021, la municipalité a octroyé 5 mois d'exonération de charges aux commerçants de l'extérieur du marché afin de les soutenir financièrement durant les périodes difficiles liées au COVID.

Office de Tourisme

Des jeux concours pour booster le commerce de proximité :

SAINT VALENTIN

A l'occasion de la St Valentin, les testerins étaient invités à déclarer leur flamme à leurs commerçants préférés afin de les soutenir à l'heure où certains commerces étaient considérés comme « non essentiels ». Des « Menus des Amoureux » ont été offerts aux auteurs des plus belles déclarations, l'occasion de faire travailler les restaurateurs locaux.

PÂQUES

De la chance au jeu pour gagner des œufs ! L'Office de Tourisme a organisé un grand jeu à gratter chez les commerçants testerins avec des centaines de chocolats à gagner chez les chocolatiers testerins.

LA TOMBOLA DE LA FÊTE DES MÈRES

80 commerçants ont participé à cette tombola et se sont montrés très généreux puisque 150 lots étaient à gagner à l'occasion de la Fête des Mères aussi bien en centre-ville qu'à Cazaux et au Pyla.

TOUS AU RESTAURANT POUR LA FÊTE DES PÈRES !

A quelques jours de la réouverture totale des restaurants, l'Office de Tourisme a organisé un jeu concours pour inciter les familles à se rendre dans les restaurants testerins pour la Fête des Pères ! 10 repas pour 4 étaient à gagner !

L'Office de Tourisme vous prépare des animations surprises pour Halloween et Noël !

1

Une municipalité proche des chefs d'entreprise locaux

Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch, a visité plus de 60 entreprises depuis le début de l'année. Il affirme ainsi sa volonté de créer du lien avec les entrepreneurs locaux.

Il s'agit de temps d'échanges informels qui permettent non seulement de se connaître mais aussi d'identifier d'éventuelles difficultés. Les entreprises sont le poumon économique de la Ville, elles sont créatrices d'emplois et contribuent à faire rayonner le nom de notre commune. Ce sont elles qui dynamisent et font vivre notre Ville. La municipalité souhaite être à leurs côtés, au plus près des leurs besoins et de leurs préoccupations afin de leur apporter aide et soutien.

Monsieur le Maire a très à cœur de soutenir les initiatives des entreprises qui souhaitent s'implanter ou s'agrandir. La Ville de La Teste de Buch fourmille de talents, d'idées et les jeunes sont de plus en plus nombreux à avoir envie de se lancer dans l'aventure de la création d'entreprise. La Municipalité est et sera aux côtés des entrepreneurs pour favoriser leur implantation, les orienter vers les partenaires pour trouver un terrain ou des locaux commerciaux.

2

Entreprises visitées...

AB coop
Allouette Hélicoptére
Arguin sailling
Arts et Fenêtres 3
Aubépine et Bergamote 22
Bois Bassin Construction 16
Bonnin Chantier naval
Bossuet Chantier naval
Boulangerie Boussenot 17
Bubble crèche
Chantier Naval Testerin
Chats nos Chiens 6
Chez Fred 7
Copain des champs
Darwinn
Dos Santos services 5
Ecomiam 15
Fraîcheur d'ici
Friperie Mme Pradeau
Grand Chantier des Prés Salés 14
Groupe Charbonnier
H&C invest
Headbang
Hotravail 18
Huître Margo
Intermarché
JRT Workshop
L'Atelier du Chocolat
L'Épi du Bassin
Labarthe et fils
Lefort frères et fils 11
Les Gourmandises d'Aliénor 1
Les Paysages d'Antoine
Les Petits Artistes Micro Crèche 9
Les Souris fromagères
Librairie Victor Hugo
Marché du Port 12
Marée de l'Océan 13
Marine Plaisance
Minos Peinture
Mobalpa 23
Morin Paysage 19
MTS Logistic
Nanni Industrie
New's Frips 20
NTL création
Olli Motorcycles 2
Ostra Select
Pain Bassin Boulangerie
Patisserie Marquet
Pépit'(Cave à vin)
Pressing Baléo 25
Rectif Cars 21
Réservoir des Créateurs
Signarama 10
Star Voile
Station Fruitière 24
Tollens Peinture 8
V&B Cave et Bar
Wood'n stock 4
Yachting Arcachon service
Zen & Sens

3

4

5

6
NOS CHIENS

7
CHEZ FRED

8

9
A B
Artist
crèche

10
Signarama
RUGBY CLUB
RC
BA

11

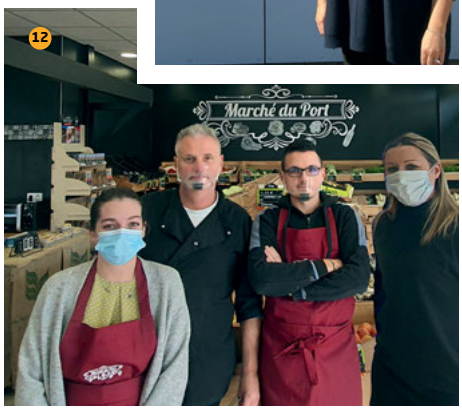
12
Marché du Port

13

14
D CHANTIER DES PRES SALES

15

16

17

18
hellotravail

19

20

21
OMIA

22

23
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

24

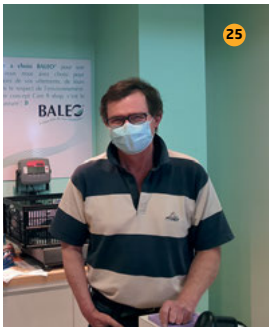
25

Travaux de voirie

L'équipe municipale a décidé d'investir massivement dans la réfection des voiries. Afin de planifier les travaux et les investissements, un diagnostic a été réalisé. Les voiries ont été auscultées par un véhicule qui collecte toutes les caractéristiques de la chaussée et établit ensuite un état des lieux. Ce diagnostic a permis d'anticiper les investissements à réaliser et de définir les chantiers prioritaires…

Réalisé au 1er semestre

Boulevard Louis Lignon (phase 1) : 1 140 000 € TTC 1
Traitement des eaux pluviales, création d'une piste cyclable et de places de stationnement.
Ces travaux valorisent considérablement le quartier du Pyla.

Boulevard des Miquelots (phase 1) : 1 381 000 € TTC 2
Un aménagement sécuritaire mais aussi qualitatif et paysager. Espaces piétons et cyclistes séparés de la chaussée, aménagement paysager, plantation d'espèces locales qui pousseront rapidement, gestion des eaux pluviales, modernisation de l'éclairage pour réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse : l'éclairage de la piste cyclable est géré par auto-détection.

Rues Maréchal Leclerc et Dufaure : 1 200 000 € TTC 3
Requalification des trottoirs avec revêtement en béton désactivé, réfection de l'enrobé la chaussée, gestion des eaux pluviales, pose de nouveaux candélabres et lanternes LED pour une uniformité lumineuse.

Avenue de Bisserié : 120 000 € TTC 4

Impasse de l'Houriquey : 330 000 € TTC 5

Avenue de Paris : 480 000 € TTC

Avenue de l'Eden : 185 000 € TTC

Rue du Docteur Orfila : 360 000 € TTC

Avenue de l'Industrie (financement COBAS)

Travaux qui débuteront au 2ème semestre

Boulevard Louis Lignon (phase 2) :
Reprise des travaux après la saison estivale, fin prévue pour l'été 2022 et les finitions dont espaces verts début 2023.
Une réunion publique est prévue à la fin de l'été pour présenter l'opération et le phasage.

Avenue du Maréchal Lyautey

Boulevard des Miquelots (phase 2)
Reprise des travaux après la saison estivale, fin prévue avant l'été 2022 pour les travaux, et début 2023 pour les plantations.
Une réunion publique est prévue à la fin de l'été pour présenter l'opération et le phasage.

Impasse Enclos du Ping

Impasse du Dadé

Consolidation de la cabane tchanquée rouge

L'ile aux Oiseaux fait partie intégrante de l'identité de notre commune. Elle représente un patrimoine paysager et écologique exceptionnel. Les cabanes Tchanquées sont le symbole de ce paysage remarquable. La Ville, en tant que gestionnaire de l'île aux Oiseaux, s'emploie à préserver ce patrimoine identitaire fort. C'est pour cela qu'elle engage des travaux de consolidation de la Cabane Tchanquée numéro 3 : la cabane rouge, construite en 1945.

L'Ile aux Oiseaux, gérée par la Ville depuis 2005.
Le Domaine Public Maritime (DPM) de l'Ile aux Oiseaux a été attribué au Conservatoire du Littoral par l'Etat en 2004. Le Conservatoire du Littoral a ensuite confié la gestion du site à la Ville de La Teste de Buch, par convention en 2005, renouvelée en 2014. En tant que gestionnaire, la Ville met en œuvre un plan de gestion qui vise à préserver l'équilibre des écosystèmes tout en maintenant une présence humaine compatible avec la conservation du patrimoine naturel.

Une cabane inoccupée depuis le 1er janvier 2020.
La Cabane Tchanquée n°3 a été attribuée à un particulier bénéficiant d'une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) délivrée par le Conservatoire du Littoral, jusqu'à la fin de l'année 2019. Suite au départ du dernier occupant en janvier 2020 et compte-tenu des coûts de rénovation très importants, le Conservatoire du Littoral s'oriente vers une utilisation désormais publique de cette Cabane, avec affectation à la Ville de La Teste de Buch.

Travaux de consolidation en préalable à la reconstruction, sous maîtrise d'ouvrage Ville.
Un diagnostic de la Cabane a été mandaté par la Ville en 2019. Il fait état de désordres structurels importants, notamment au niveau des fondations. Compte-tenu de la forte fréquentation du secteur des Cabanes Tchanquées par le public, il convient de consolider le bâtiment, avant de procéder à sa rénovation. Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch, a fait le choix de ne pas la démolir immédiatement afin de ne pas voir notre patrimoine momentanément « amputé » d'une de ses deux Cabanes. Cette consolidation temporaire permettra notamment de mandater un architecte afin d'effectuer un relevé d'état des lieux précis, intérieur et extérieur, et d'identifier les éventuels éléments qui pourront être déposés, conservés, puis remis en place lors de la reconstruction. Même si une démolition suivie d'une reconstruction semble inévitable compte-tenu de l'état des fondations, une reconstruction à l'identique sera recherchée, comme ce fut le cas pour la Cabane Tchanquée n°53 reconstruite en 2007.

130 000 € TTC

Coût estimé des travaux de consolidation qui débutent en septembre et consistent à renforcer les pilotis de la Cabane.

Pour les travaux de reconstruction, la Ville bénéficiera de subventions mais elle fera aussi appel à du mécénat privé.

Loto

Thé dansant

Escapade au Canon

Une exposition photos en noir et blanc comme un saut dans le passé...

Une très jolie initiative ! Chaque résident a donné une photo d'elle-de lui enfant ou jeune adulte.
Toutes les photos ont été scannées pour réaliser une fresque géante.
Le jeu consistait à essayer de se reconnaître !

Lou Saubona
une résidence qui vit !

NOUVEAU

Les jeudis Musette !

La ville propose un nouveau rendez-vous pour les plus de 70 ans !
3 fois par an, il leur sera proposé de venir danser et partager un moment de convivialité et de rencontres un jeudi après-midi de 14h30 à 17h !

1er Rendez-vous le 7 octobre 2021 puis un jeudi en février, en juin et en octobre 2022.
Les dates seront bientôt communiquées !

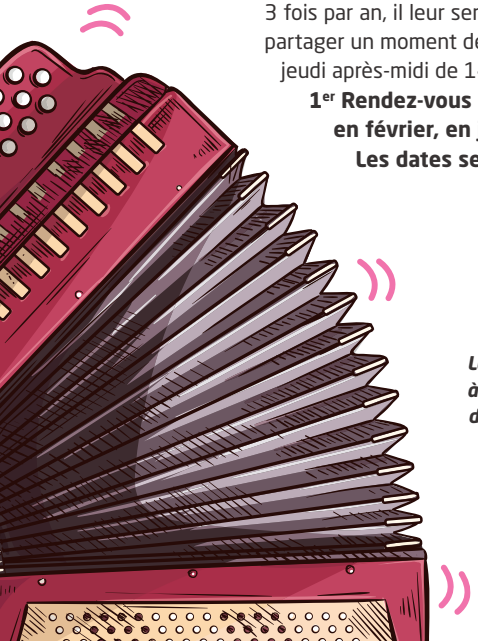

SPECTACLES DE NOËL

Gospel et chants de Noël

Parce que la fin de l'année se doit d'être festive et chaleureuse, la Ville a à cœur d'offrir à ses ainés une nouvelle animation ! Ainsi, pour se démarquer du traditionnel repas des senior et proposer une manifestation plus réduite correspondant au contexte sanitaire actuel, un concert gospel et chants de Noël par la Compagnie Crystal Voices réjouira le public.
15 et 17 décembre
Théâtre Pierre Cravey

La jauge étant limitée pour ces deux événements, il est nécessaire de s'inscrire par téléphone 05 57 73 69 80, à l'adresse suivante accueil.ccas@latestedebuch.fr ou sur place au CCAS : 12, rue du Parc de l'Estey à La Teste de Buch. (inscription à partir du 15 novembre pour les spectacles de Noël).

Interview d'élue

Brigitte GRONDONA

2ème Adjointe

Brigitte GRONDONA, vous êtes deuxième adjointe à la ville de la Teste de Buch. Pouvez-vous nous présentez votre délégation ?

« Je suis adjointe déléguée au CCAS, aux affaires sociales, aux personnes âgées, au handicap, au service vie des quartiers et à la démocratie participative. Monsieur le Maire me laisse toute liberté pour gérer cette délégation et j'en suis ravie. »

Au quotidien quelles sont vos missions ?

« Mes missions s'articulent principalement autour des actions sociales menées au sein du CCAS et de la résidence pour personnes âgées « Lou Saubona ». J'échange avec les responsables des différents pôles (logement, handicap...) qui me font part des situations auxquelles ils sont confrontés afin d'établir une politique adaptée aux besoins. J'apporte mon soutien aux agents et bénévoles de l'épicerie sociale lors de la distribution alimentaire. Un après-midi par semaine, j'assure une permanence sur rendez-vous. De plus, en tant qu'élue référente à la vie de quartier je veille au bon fonctionnement des conseils de quartiers, des maisons de quartier. Le but est d'instaurer une relation de proximité entre les habitants, les équipes et la municipalité. »

Pouvez-vous parler de la politique générale d'inclusion menée par la Ville

« La priorité est de lever tout obstacle à l'accessibilité pour toutes les personnes en situation de handicap et cela quel qu'il soit. Chacun doit pouvoir participer à la vie de la commune, se rendre dans les lieux culturels et sportifs ainsi que les établissements relatifs à l'emploi ou à la scolarité.

La commune travaille en étroite collaboration avec les associations et clubs sportifs labélisés.

Nous sommes d'ailleurs partenaires actifs d'associations telles que M en Rouge qui organise chaque année un week-end Handi-Surf, du Club de Voile de Cazaux labellisé handi-valide qui a dernièrement accueilli une manifestation Céci-Voiles à destination des personnes déficientes visuelles ou encore du club les Archers du Bassin qui propose une pratique sportive adaptée aux personnes en situation de handicap.

Afin d'améliorer le déplacement des personnes à mobilité réduite sur le territoire, la volonté de la municipalité est de développer l'accessibilité des transports en commun, faciliter l'accueil dans les structures de la petite enfance et les établissements scolaires ».

> *La priorité est de lever tout obstacle à l'accessibilité pour toutes les personnes en situation de handicap.*

Forum Handicap

Un forum ouvert au public a été organisé le samedi 25 septembre 2021 au Parc des Expositions. Des partenaires associatifs et institutionnels étaient présents pour présenter leurs activités. Des conférences thématiques et des tables rondes étaient proposées tout au long de la journée, pour sensibiliser et échanger autour du handicap. Des animations telles que le parcours de motricité, la démonstration de tir à l'arc, le Rugby. à XIII en fauteuil ont eu lieu...

Laurent CHARDARD, nageur handisport, champion d'Europe 2021 et finaliste aux JO de Tokyo a accepté d'être le parrain du forum.

La charte Handicap

La ville de La Teste de Buch est engagée dans la charte Ville Handicap pour améliorer la qualité de vie, l'insertion sociale, faciliter l'accès à l'emploi, garantir l'accès au handisport dans une ville accueillante et ouverte à tous. Dans celle-ci, des objectifs sont identifiés comme : développer l'accès à l'information et aux outils de communication, favoriser l'accès au logement, l'accessibilité dans les commerces etc. Elle est disponible dans toutes les structures communales.

Logements sociaux : comment sont-ils attribués ?

Avec plus de 1 000 demandes de logements sociaux recensées chaque année par le CCAS, il apparaît important de faire le point sur les conditions et critères d'attribution.

Etat des lieux 2019 du logement social sur la commune

1993
logements au 1er janvier 2020

1188
demandes en attente au 01/01/2020

186
logements attribués en 2019

Pour les salariés du privé

Action Logement peut accompagner les salariés d'une entreprise du secteur privé d'au moins 10 salariés. Rendez-vous sur la plateforme AL'in :https://al-in.fr. Connectez-vous grâce avec votre numéro unique et découvrez les offres de logement qui correspondent à votre situation.

La Ville de La Teste de Buch n'est pas propriétaire de logements sociaux mais travaille avec l'ensemble des bailleurs sociaux présents sur la commune DOMOFRANCE, GIRONDE HABITAT, CLAIRSIENNE... Elle participe aux commissions d'attribution.

Combien de dossiers sont soumis à la commission d'attribution ?
3 par logement

Qui soumet les dossiers à la Commission d'attribution ?
Le bailleur en direct ou un réservataire.

Qu'est-ce qu'un réservataire ?
C'est un organisme qui participe au financement de la construction de logements sociaux et qui bénéficie, à ce titre, d'un droit de réservation sur ces logements. Ex : Préfecture, Département, COBAS, Action Logement, Mairie.

Qui est prioritaire ?
Certains ménages sont prioritaires tels que les demandeurs sans logement, habitant dans un logement insalubre ou dangereux, dont le logement est repris ou mis en vente par son propriétaire, victimes de violences familiales, personnes en situation de handicap, en mutation professionnelle.

Toutefois, seule la commission d'attribution locative du bailleur est décisionnaire concernant l'attribution définitive d'un logement en faveur d'un demandeur.

Quel est le délai d'attente entre la demande de logement et l'attribution d'un logement ?
Il dépend du nombre de logements disponibles au sein de la commune de votre choix. Plus l'agglomération est grande, ou dans un secteur très demandé (comme pour La Teste de Buch) plus l'attente est longue, pouvant durer de quelques mois à quelques années.

Existe-t-il plusieurs types de logements sociaux ?
Il existe trois catégories de logements sociaux. En fonction des revenus, la demande est positionnée sur une ou plusieurs typologies. Une des trois catégories est réservée uniquement aux personnes ayant les revenus les plus modestes.

Monsieur le Maire entend peser sur l'attribution de logements en faveur des jeunes testerins.

Les grandes étapes de l'attribution d'un logement

LE DEMANDEUR DE LOGEMENT

- remplit un formulaire et se voit attribuer un numéro de dossier
- fournit les pièces justificatives

LE BAILLEUR

Met un logement à disposition
Participe au financement
Identifie et informe le réservataire

3 candidats choisis par le réservataire sont proposés au bailleur

PHASE D'INSTRUCTION

Le bailleur instruit les 3 dossiers :
demande de renseignements complémentaires, recherche de solvabilité, visite éventuelle de logement

PRÉSENTATION DES 3 DOSSIERS **EN COMMISSION D'ATTRIBUTION**

Composée d'administrateurs de l'organisme, du Maire ou de son représentant, d'un représentant de l'état

à savoir : Le Maire **émet seulement un avis** et a une voix prépodérante en cas d'égalité des voix.

PHASE D'ATTRIBUTION

DOSSIER ACCEPTÉS
Attribution du logement

DOSSIERS AJOURNÉS
Dossier incomplet : ex. attente du certificat de naissance en cas de grossesse du demandeur : nouveau passage en commission

DOSSIERS REJETÉS
Le demandeur reçoit un courrier exposant le motif du refus (ex. surendettement)

Construction de logements sociaux : des objectifs inatteignables fixés par l'Etat

92%

du territoire est classé et donc non constructible

Que dit la loi ?
La loi DUFLOT 2 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) adoptée le 13 décembre 2000 vise à favoriser l'équilibre social dans les territoires et à répondre à la pénurie de logements sociaux. Elle prévoit que les communes doivent disposer d'un nombre minimum de logements sociaux proportionnel à leur parc résidentiel pour atteindre le seuil des 25% en 2025.

Le logement social à La Teste de Buch :
Sur la période 2017-2019, 294 logements sociaux ont été produits, correspondant à un taux de réalisation de 56% par rapport aux objectifs fixés par l'Etat. Au 1er janvier 2020, la commune comptabilisait 1993 logements sociaux, soit 13.80% du nombre de résidences principales de la ville.

Le droit de préemption de l'Etat :
Face à ce constat, la Préfète a prononcé le 18 décembre 2020 un arrêté de carence à l'encontre de la commune de La Teste de Buch. Dès lors, l'exercice du droit de préemption a été transféré (à l'Etat). L'Etablissement Public Foncier de Nouvelle Aquitaine intervient par délégation avec pour objectif la réalisation de logements locatifs sociaux. Par ailleurs, la pénalité, payée chaque année par la ville pour chaque logement social manquant a été majorée de 20%.

L'objectif d'ici 2022 :
L'objectif fixé pour la période triennale en cours (2020-2022) est de 792 logements. Il est matériellement impossible à atteindre, même si 100 % des logements construits sur la commune étaient des logements sociaux ! La ville a interpellé l'Etat sur les difficultés inhérentes à cette application mathématique de la loi, qui fait abstraction des spécificités locales. En effet, à La Teste de Buch, 92% du territoire est classé et non constructible, le foncier est rare et cher et les divisions parcellaires sont de plus en plus nombreuses.

Quelle est la volonté de Monsieur le Maire ?
La nouvelle équipe municipale a la volonté de produire du logement locatif social et du logement social en accession afin de répondre aux besoins de la population locale et de se rapprocher des objectifs fixés par la loi. **Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch, souhaite développer sur la commune les dispositifs de Bail Réel Solidaire (BRS).** Le BRS est une nouvelle formule d'achat innovante d'accession solidaire. Il est proposé par un organisme foncier solidaire qui met en vente des logements neufs ou anciens en dissociant le bâti du terrain dont il reste le propriétaire. Le BRS permet d'acheter un logement en résidence principale dans un secteur prisé jusqu'à 30% en dessous des prix du marché de l'immobilier. **Avec ce dispositif, Monsieur le Maire souhaite encourager la primo-accession, contrer l'augmentation des prix du foncier afin de permettre aux jeunes testerins de rester vivre sur notre belle commune.**

Installations portuaires : des équipements modernisés

Nouveaux borniers

Angélique TILLEUL
Adjointe à l'Environnement, à la Qualité de Vie et au Développement Durable

Le lac de Cazaux constitue une réserve d'eau potable pour les communes du Bassin d'Arcachon. Nous nous devons de mettre en place des actions visant à garantir la bonne qualité de ses eaux. En anticipant la loi d'orientation des mobilités du 18/06/2019, favorisant l'accueil de bateaux à propulsion écologique dès 2022, la commune répond à ses engagements et à sa politique de développement durable et environnementale.

Halte Nautique de Cazaux : priorité aux bateaux électriques

De gros travaux d'électricité ont été engagés à La Halte Nautique de Cazaux. L'Objectif ? Participer à la transition écologique en accueillant des bateaux électriques. Pour cela, l'électricité des pontons a été refaite à neuf et de nouveaux borniers ont été posés. Ces installations visent à encourager une plaisance plus propre afin de respecter l'environnement qui nous entoure. Et pour développer cette pratique vertueuse, la Ville de La Teste de Buch a instauré une nouvelle règle : les demandes de place à la Halte Nautique sont prioritaires si les usagers possèdent une embarcation dont la propulsion principale est électrique.

Vous aussi, naviguez en mode zéro bruit zéro déchet !
A noter que ces nouveaux borniers bénéficieront également aux 350 plaisanciers titulaires d'un anneau puisqu'ils accèderont plus facilement à l'eau et disposeront d'une alimentation électrique plus performante, correctement dimensionnée pour leurs besoins.

Corps morts : vers des mouillages vertueux

Les corps morts sont massivement utilisés en saison estivale. S'ils représentent un service indispensable proposé par notre commune, ils ont tout de même un impact sur les fonds marins. Rappelons que le bloc de béton et la giration de la chaîne à marée basse peuvent endommager les écosystèmes. Pour cela, la ville de La Teste de Buch a acheté des pontons bi-pentes, portant leur nombre à 30 pour l'année 2021. Ces pontons doubles permettent de réduire l'impact au sol et l'impact visuel. Ils sont plus sécurisants pour les utilisateurs, les rayons d'évitage sont augmentés et ils apportent plus de confort aux plaisanciers pour embraquer et débarquer.
Ces pontons ne peuvent pas totalement remplacer ceux avec la bouée car ils doivent être positionnés dans des endroits où le courant n'est pas trop important.
La Ville prévoit d'en acquérir 40 d'ici 2023, ce qui représente un investissement de 195 000 € subventionné à 80% par le Parc Naturel Marin.

La Ville de La Teste de Buch s'est engagée dans une étude de Recherche et Développement pour réduire l'impact des corps morts classiques. Ainsi, le bloc béton serait remplacé par un bloc en fonte de densité supérieure et donc de dimension inférieure et la chaîne par des cordages haute résistance... affaire à suivre !
Pour étudier la faisabilité de ce projet, une subvention de 50 000 € a été attribuée à la Ville par le Parc Naturel Marin.

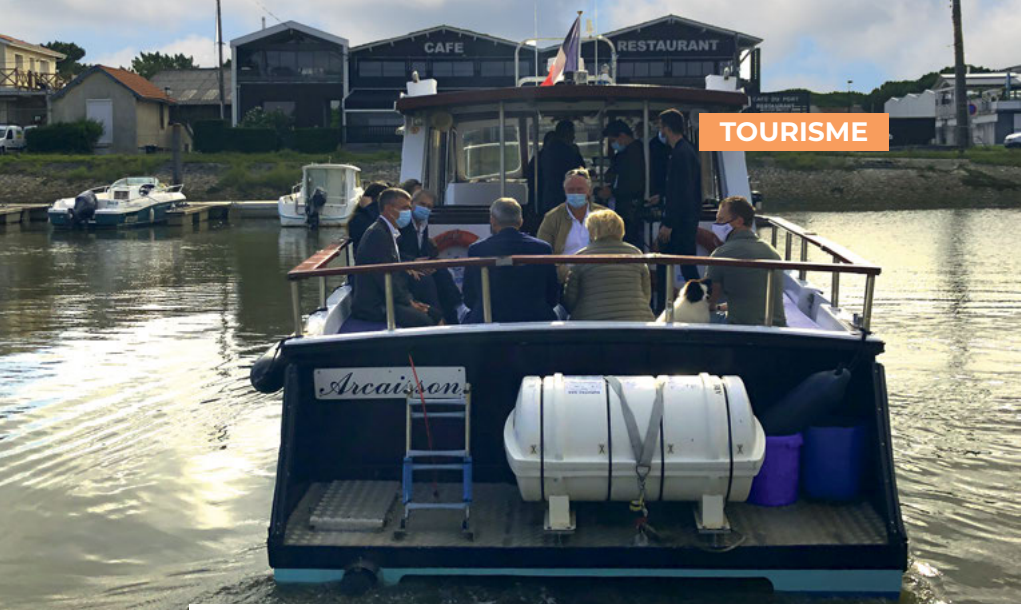

TOURISME

Un port dragué, une offre touristique renforcée !

Le port est un des fleurons de notre ville. Grâce au dragage, la navigabilité a été améliorée. Le port est désormais plus fonctionnel pour les activités maritimes, ostréicoles et touristiques. C'était tout l'enjeu de ce dragage ! Pour la première fois, la Ville a pu proposer une offre touristique irréalisable auparavant : des navettes maritimes ont été mises en place pour effectuer une liaison avec la jetée Thiers d'Arcachon et également un tour de l'Île aux Oiseaux. C'est un début mais la Ville compte bien amplifier ces services l'année prochaine.

Suivez le guide

Découvrez votre ville tout au long de l'année

L'Office de Tourisme propose toute l'année des visites guidées pour favoriser le tourisme des quatre saisons. Un programme de visites guidées riche et varié en partenariat avec des guides conférenciers, un guide nature, un conteur de pays et des associations pour permettre à tous les habitants de faire du tourisme dans leur ville et d'en devenir les ambassadeurs !

CULTURE

- Démasquer l'architecture de La Teste-Centre
- Découverte archéologique de La Dune du Pilat
- Découvrir le mur de l'Atlantique
- Visite du quartier de l'Aiguillon
- Visite à pied du quartier de Pyla sur Mer
- Le port d'hier à aujourd'hui

GAMING

- Jeu de piste :

Les secrets du port de La Teste de Buch

GASTRONOMIE

- Balade gourmande

NATURE

- Découvrir la forêt
- Découvrir les oiseaux du Bassin
- Les Prés-salés Ouest
- Observer les coquillages

THÉÂTRALISÉE

- Visite de l'église de La Teste de Buch

SPORT

- Entrer dans la course :

venez découvrir le centre d'entrainement de l'hippodrome, les coulisses et les secrets des courses hippiques

Réservez vos visites auprès de l'Office de Tourisme de La Teste de Buch ou en ligne sur www.tourisme-latestedebuch.com

Partagez vos plus belles photos !

@tourismelatestedebuch

Les Maisons des Habitants deviennent **Les Maisons de Quartier**

Pour renforcer la visibilité des structures auprès des habitants, les maisons des habitants changent de nom et s'appellent dorénavant les MAISONS DE QUARTIER.

La nouvelle équipe municipale souhaite renforcer la participation citoyenne en développant de nouveaux lieux de proximité dans d'autres quartiers de la ville. En plus des Maisons de Quartier de Cazaux, la Règue Verte et des Miquelots, d'autres vont voir le jour : dans la Maison Lalanne pour le centre-ville d'ici la fin de l'année, à l'espace Brameloup d'ici 2 ans et au Pyla l'année prochaine.

Une Maison de Quartier, c'est quoi ?
Les Maisons de Quartier sont des structures de proximité ouvertes à tous les habitants de La Teste offrant accueil, animations, activités et services proposés par une équipe de professionnels. C'est avant tout un lieu d'écoute et de partages.

Quels types d'activités sont proposées ?
- **Petite enfance :** permanence du Relais Assistante Maternelle, Lieu Accueil Enfants Parents (Cazaux et Règue Verte), animations spécifiques.
- **Adultes :** Ateliers : arts créatifs, jardins, chant, bibliothèque, ludothèque.
- **Seniors « Bien Vieillir » :** activités physiques adaptées, bien-être, prévention santé, Semaine Bleue...
- **Familles :** activités partagées en Familles : ateliers créatifs, ludothèque, cuisine, secourisme, sorties, séjours, soirées jeux.

Par ailleurs, les permanences « Accès aux droits Accompagnement numérique » dans chaque structure permettent à toute personne d'être accompagnée dans ses démarches quotidiennes.

Ouvertes du lundi au samedi
Miquelots : 05 57 52 49 90
Règue Verte : 05 56 54 99 73
Cazaux : 05 57 57 87 76

Tarifs adhésion annuelle	
Famille	19€
Famille monoparentale	11€
Individuelle	11€

L'adhésion est gratuite pour les bénéficiaires de l'épicerie sociale et pour les bénévoles.

Programme et horaires : ***www.latestedebuch.fr***

Toutes les Maisons de Quartier proposent-elles les mêmes activités ?
Le programme des Maisons de Quartier varie selon les lieux car chacune d'entre elles a une une spécificité :
CAZAUX : une bibliothèque et l'accueil spécifique des seniors une journée par semaine.
MIQUELOTS : une ludothèque géante et des activités autour des arts créatifs.
REGUE VERTE : un jardin partagé et une laverie solidaire.
Les adhérents ne sont pas liés à une seule Maison de Quartier. Ils peuvent participer aux animations proposées par les trois structures.

Qui anime les Maisons de Quartier ?
Une équipe de trois professionnels dans chaque structure, agents municipaux, qui travaillent de concert avec un réseau de bénévoles. Ces derniers partagent leur savoir ou leur savoir-faire : ils animent des ateliers collectifs, assurent l'accompagnement à la scolarité, participent au projet « Mona Lisa » visant à lutter contre l'isolement et la solitude, accompagnent des projets proposés par les Conseils de Quartier...

Comment adhérer ?
Une adhésion annuelle est obligatoire pour accéder aux activités de l'ensemble des Maisons de Quartier. Néanmoins, avant d'adhérer, il est possible de venir « tester » les animations / ateliers.

Octobre Rose

Course et Marche le dimanche 17 octobre 2021 sur les Prés-Salés Ouest
Rendez-vous dès 9h00 à la Cabane du Piou pour les inscriptions.

Des animations auront lieu au sein des Maisons de Quartier durant tout le mois d'octobre.

Zoom sur

La Maison de Quartier des Miquelots

Elodie, Yann et depuis peu Stéphanie vous accueillent avec le sourire du lundi au samedi !

Les points forts de la Maison de Quartier des Miquelots :

LA LUDOTHEQUE

- Plus de 1000 jeux de société en libre accès libre, avec des animateurs toujours présents pour expliquer les règles
- Les jeux peuvent être empruntés
- Un vendredi soir par mois soirée jeux de 19h à minuit et une fois par an La Fête du Jeu pour tous les habitants.
- Des jeux de mémoire « jeux mémorise »
- Des ateliers échecs et tarot
- Un coin dédié aux petits de 0 à 5 ans avec leur famille
- « Café des Jeux » de 12h30 à 14h les mardis, mercredis et vendredis.

Apportez votre repas et venez jouer avec l'équipe.

LES ATELIERS CRÉATIFS

- L'immense atelier « Le café des arts » est un formidable lieu d'expressions créatives : couture, tricot, mosaïque, poterie (four à céramique), dessin, peintures, perles, collage, sculpture.

LA CUISINE

- Préparation de repas pour les animations et de goûters pour les enfants
- Ateliers cuisine tous les mardis

LES NOUVEAUTÉS à compter de septembre

- « Coup de pouce » : accompagnement à la scolarité, goûter, aide aux devoirs
Primaires : lundi et jeudi 16h30-18h - Secondaires : mardi et jeudi 16h30-18h
- Un jardin en permaculture va être créé. Les légumes produits seront utilisés lors des ateliers cuisine

Ici, c'est avant tout un lieu d'accueil, d'écoute, de rencontres et de partages. Le maître mot est la convivialité. Toutes les personnes sont les bienvenues.

Yann et Élodie
Animateurs
Maison de Quartier des Miquelots

Vous souhaitez être bénévole ?
Contactez-nous !
Maison de Quartiers des Miquelots,
avenue du Pays de Buch,
Tél. 05 57 52 49 90

Les Conseils de Quartier
rôle et fonctionnement

Gérard SAGNES, 1er Adjoint de la ville de La Teste de Buch et référent à la démocratie participative avec Brigitte Grondona 2ème Adjointe, nous présente le fonctionnement des Conseils de Quartier.

M. Sagnes, quel est le rôle d'un Conseil de Quartier ?
« Le Conseil de Quartier joue un rôle de proximité. Il est le trait-d'union, le relais privilégié entre la population et la municipalité. C'est une instance de promotion de la citoyenneté et de la démocratie participative. C'est un lieu d'information, de débat, de dialogue et de réflexion ayant un lien direct avec la vie du quartier. Monsieur le Maire peut le consulter sur certains projets. Le Conseil de Quartier contribue à l'évolution de la commune et à l'amélioration du cadre de vie. »

De qui est-il composé ?
« Pour chaque Conseil de Quartier (6 au total), Monsieur le Maire a désigné 1 Président, 1 Vice-Président, 5 personnes qualifiées et 5 associations. 6 membres ont été tirés au sort, suite à une candidature motivée préalablement et adressée à Mr le Maire. Les Conseils de Quartier sont désignés pour une période de 3 ans renouvelable. »

Comment fonctionnent les Conseils de Quartier ?
« Les Conseils de Quartier sont rattachés au service Vie des Quartiers de la Ville qui gère les Maisons de Quartier mais aussi les instances participatives et les projets. Les Conseils de Quartier se réunissent au minimum une fois par trimestre pour échanger, faire des propositions ou transmettre les propositions des habitants. Deux fois par mois, ils assurent des permanences dans les Maisons de Quartier pour rencontrer les habitants et recueillir leurs attentes. En fonction des besoins, des ateliers projets peuvent être mis en place. Chacun des six Conseils de Quartier dispose d'un budget propre de 5000 euros par an. Les projets retenus sont choisis collectivement, doivent concerner le quartier et s'inscrire dans une démarche d'aménagement ou d'animation. Les Conseils de Quartier et les habitants sont invités par Monsieur le Maire une fois par an pour une réunion publique de quartier. A cette occasion, les travaux réalisés sont présentés et les futurs projets sont exposés. Cela permet un débat entre élus et habitants du quartier. »

En tant que référent à la démocratie participative, quelle est votre plus grande satisfaction ?
« Je dirais qu'il s'agit de la création d'un comité de coordination composé du Maire et/ou des élus en charge de la démocratie participative, des Présidents de chaque Conseil de Quartier et du service Vie des Quartiers. Celui-ci se réunit au minimum une fois par an et il est animé par Monsieur le Maire. Il a pour but de veiller au bon déroulement des différentes instances, d'harmoniser les réflexions, de coordonner les projets qui pourraient être transversaux et de garantir la bonne circulation des informations entre les différents quartiers. »

5000€
par an de budget alloué à chaque Conseil de Quartier

« Le Conseil de Quartier est le trait-d'union, le relais privilégié entre la population et la municipalité. »

Gérard SAGNES
1er adjoint,
Référent démocratie participative
Délégué à l'Administration Générale
à l'Urbanisme et à la Communication

Conseil des Sages

la parole à

Jean-Guy DURAND

Président du Conseil des Sages

Jean-Guy DURAND, pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

« Je suis ingénieur chimiste de formation et retraité de l'industrie papetière. J'y ai exercé quasiment tous les métiers : contrôle qualité, production, direction de site, management jusqu'à assumer le rôle de directeur général de deux usines. J'ai également été chef d'entreprise et j'ai vécu dans différentes régions de France. Je suis très heureux de mettre à profit mon expérience personnelle et professionnelle pour accompagner l'équipe municipale et pour mener des réflexions dans le sens de l'intérêt général. C'est ma façon d'être acteur de la vie locale au service de cette ville qui m'a accueilli il y a une dizaine d'années maintenant. »

De qui est composé le Conseil des Sages ?

« J'en suis le Président et je suis accompagné par 14 autres membres. Nous sommes tous bénévoles. Je suis très honoré de la confiance que m'a témoignée Monsieur le Maire en m'attribuant cette fonction. C'est une grande satisfaction de travailler avec une équipe composée d'hommes et de femmes très compétents, aux parcours professionnels et personnels riches et variés et aux personnalités très différentes. C'est ce qui fait la richesse de nos échanges. Nous sommes tous liés par la volonté de nous impliquer au service de notre commune. C'est une chance et une force. »

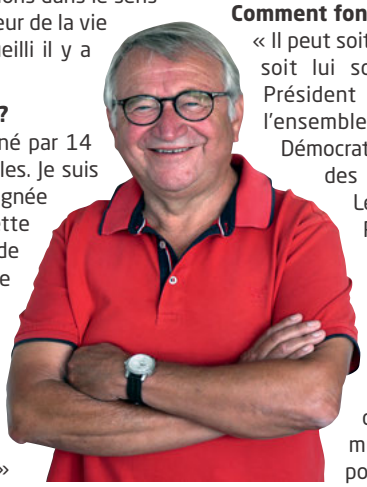

Quelles sont ses missions ?

« Le Conseil de Sages est une instance consultative, un lieu de réflexion et de proposition. Par ses avis et ses études sur la vie locale, il peut éclairer l'équipe municipale sur différents projets, apporter une critique constructive pour proposer des pistes d'amélioration. La Ville de La Teste de Buch a adhéré à la Fédération Française des Villes et Conseils de Sages et le travail de notre Conseil s'inscrit dans les grands principes d'une charte nationale. »

Comment fonctionne le Conseil des Sages ?

« Il peut soit travailler sur des projets soumis par le Maire, soit lui soumettre des propositions de travail. Le Président est chargé de régler démocratiquement l'ensemble des débats. Les élus référents de la Démocratie Participative ainsi que la responsable Vie des Quartiers participent aux séances plénières. Les membres débattent des sujets à travailler. Pour chaque thème retenu, un groupe de travail est constitué et désigne un référent qui réunit les participants autant de fois que nécessaire. Suite à la première réunion, une dizaine de thématiques de travail ont émergé, deux ont été jugées prioritaires par notre Conseil. Nous allons maintenant les confronter avec les propres priorités de la municipalité afin de les hiérarchiser et de pouvoir commencer nos études. »

GRAND ANGLE

Spécial Police Municipale

« J'ai souhaité renforcer les effectifs pour assurer la sécurité et la tranquillité dans la ville. Plus nombreux, nos policiers municipaux peuvent se déployer plus rapidement sur les différents quartiers de la commune. »

Patrick DAVET

Une Police Municipale plus proche des testerins

Eric BERNARD
Conseiller Municipal délégué à la Sécurité.

« Pour parler de sécurité, il convient de rappeler les compétences du Maire. Ce dernier exerce ses pouvoirs de police au plus près des citoyens notamment le bon ordre dans la ville, la prévention et la sécurité, la tranquillité publique, la salubrité et la protection de l'environnement. L'ensemble de la Commune est concerné, y compris le domaine public maritime et les plans d'eau. A ses côtés, en tant qu'élu délégué à la sécurité, j'exerce ces compétences sous sa responsabilité.

Les moyens humains et matériels ont été considérablement augmentés ces derniers mois. Cela était devenu indispensable pour la commune confrontée à de nombreux incidents et incivilités. Pour y répondre, la nouvelle équipe municipale a pris, dès le début du mandat, les décisions suivantes :

- Augmentation des effectifs portant l'équipe à 25 femmes et hommes dont 2 maîtres-chiens placés sous l'autorité d'un Chef de la Police Municipale récemment recruté
- Acquisition de quatre motos et des véhicules neufs
- Des nouvelles radios bi-fréquences
- Le déploiement de nouvelles technologies notamment les caméras de vidéosurveillance nouvelle génération implantées sur divers sites dont Cazaux et Pyla-sur-Mer
- Des tablettes embarquées permettant de visualiser les images en temps réel
- Un armement moderne et rénové

Accueil des CRS MNS venus en renfort pour la sécurité des plages

Des actions concrètes ont d'ores et déjà été engagées :

- Plus de présence sur le terrain avec un nombre d'équipage plus important ;
- Des plages horaires élargies ;
- Une plus grande mobilité permettant une réactivité des interventions ;
- Une surveillance en temps réel des points sensibles ;
- Une vigilance renforcée sur les délinquances organisées ;
- Un partage permanent d'informations et une coordination renforcée avec les autres autorités : Police Nationale, SDIS, CRS des plages, Gendarmerie Maritime, ONF, sécurité de la Grande Dune, Police Ferroviaire ;
- La mise en place régulière d'opérations coup de poing terrestres ou maritimes ;
- Le déploiement en période estivale d'effectifs et de moyens chargés de la surveillance des plages océanes et du lac de Cazaux ;
- La participation à des exercices de lutte contre les incendies avec le Centre d'Incendie et de Secours de La Teste de Buch et des communes limitrophes ;
- Le suivi avec la DFCI des voies d'accès aux domaines forestiers ;
- Des actions de prévention et de répression en matière de sécurité routière.

Côté projets nous travaillons sur le lancement de l'opération de construction d'un Hôtel de Police Municipale au cœur de ville, l'accroissement de la vidéosurveillance sur les points sensibles, l'augmentation des budgets relatifs à la sécurité et le maintien des compétences des agents (entrainement et armement).

Toutes ces actions concourent à la sécurité des biens et des personnes.

La sécurité, c'est l'affaire de Tous ! »

Répartition des effectifs

Alexandre CANTON,
33 ans, Chef de la Police Municipale

Il dirige et coordonne les actions de l'équipe composée de :

20 agents de Police Municipale dont
3 motards et **2** maîtres-chiens

Le service dispose aussi de :

3 agents de surveillance de la voie publique et
3 agents administratifs

Zoom sur les motards

Avantages d'une Brigade motorisée :

- Rapidité de déplacement et d'intervention
- Contrôles routiers plus efficaces
- Mise en place plus discrète
- Accessibilité facilitée

Effectifs

Willy, 35 ans, Brigadier-Chef Principal
Responsable de la Brigade Motorisée (BMO)
15 ans d'expérience professionnelle
à La Teste de Buch depuis 2014

Fabrice, 41 ans, Brigadier
A travaillé en tant que militaire en Alsace
puis en Police Municipale à Cherbourg
à La Teste de Buch de puis 2019

Anthony, 45 ans, Brigadier-Chef Principal
Etait ASVP à Bordeaux et a également travaillé dans le privé
à La Teste de Buch depuis 2014

GRAND ANGLE

Les missions de la Police Municipale

La Police Municipale est aux côtés des habitants toute l'année et 7 jours sur 7. Grâce au renfort des effectifs, les policiers sont désormais présents sur le terrain jusqu'à 4h30, toute l'année. Un numéro vert a été créé pour pouvoir joindre la Police Municipale plus facilement et sur une amplitude horaire élargie : 0800 943 333

Les missions quotidiennes

- **Faire de La Teste de Buch une commune paisible où il fait bon vivre.**
- **Sécuriser l'espace public (écoles, circulation, manifestations sportives etc.)**
- **Lutter contre les incivilités et la délinquance**
- **Protéger la population et porter assistance aux personnes en détresse**
- **Dissuader les comportements non adéquats**
- **Assurer le respect de la charte de la vie nocturne**
- **Lutter contre les infractions routières**
- **Assurer la sécurité des biens et des équipements,**
- **Faire appliquer les arrêtés de police du Maire,**
- **Garantir le respect de l'environnement**
- **Placer les commerçants sur les marchés**

L'activité de la Police Municipale de La Teste de Buch est encadrée par un Code de déontologie, un règlement intérieur de service, une doctrine d'emploi ainsi qu'une Charte qualité d'accueil.

Police Municipale

2, rue de l'Yser
BP 50105 - 33164 LA TESTE DE BUCH CEDEX

Horaires d'ouverture au public toute l'année :
Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 09h00 à 12h30.

0 800 943 333 Service & appel gratuits

Numéro accessible jusqu'à 4h30

La Police Municipale en actions

Pour assurer la sécurité de chacun, faire cesser les incivilités et mettre fin au stationnement sauvage, la Police Municipale mène de nombreuses actions sur le terrain.

Quartier du Lapin Blanc

Mise en fourrière de véhicules qui stationnaient illégalement et mise en œuvre d'une procédure de départ du Domaine Public Maritime.

Cazaux : Opération visant à faire appliquer le couvre-feu à 19h suite à des incivilités répétées commises en soirée et la nuit.

Contrôle de stupéfiants dans les trains, en collaboration avec la Police Nationale et la Police Ferroviaire sous l'égide de Madame la Sous-Préfète.

Contrôle vitesse au moyen de radar (eurolaser)

Sensibilisation à la prudence aux passages à niveau

Contrôle du respect de la vie nocturne suite à des incivilités répétées commises en soirée et la nuit.

Contrôle sur les plages pour prévenir les rassemblements

Assistance lors des accidents de la circulation

Pour assurer la sécurité de la population et la leur, les policiers municipaux sont armés.
Pour cela, ils suivent de nombreuses formations obligatoires. Ils disposent d'une arme de poing de 9 mm, d'un pistolet à impulsion électrique, d'une matraque télescopique et d'une bombe lacrymogène.

Zoom sur les placiers

Placement des commerçants sur le marché

Joël, Fiona et Sabrina attribuent les places du marché et gèrent la redevance d'occupation du domaine public pour environ 130 commerçants.

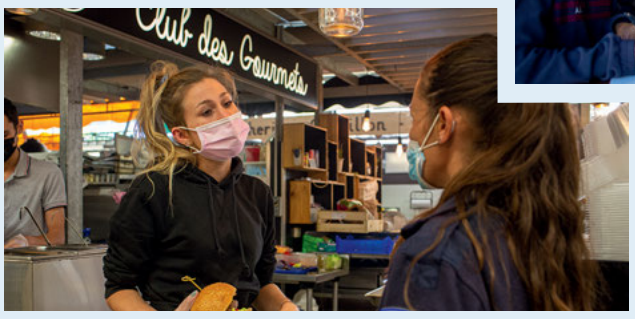

GRAND ANGLE

La brigade cynophile

La brigade canine de la Police Municipale assure des missions de prévention, de surveillance, de dissuasion et de sécurisation des voies publiques. La présence d'un chien est à la fois dissuasive et rassurante. Le chien permet d'assister les fonctionnaires de police lors d'interpellations d'individus ou de recherche de stupéfiants. Le chien participe à la protection et à la sécurité des personnes et apaise certaines situations tendues.

Arthur et Poïka

Arthur 26 ans et Poïka, un berger belge malinois d'un an et demi. Tous deux officient à la Police Municipale de La Teste de Buch depuis le mois de juin. Arthur a accueilli Poïka lorsqu'elle avait deux mois. Il l'a dressée, avec l'aide de professionnels, pour des missions de défense pure. C'est une chienne calme qui se tient en alerte à la vue d'une arme pointée, de bagarres ou si elle entend des cris. Elle ne réagit que sur ordre de son maître. Elle sera dressée l'année prochaine pour la recherche de stupéfiants.

Cédric et Ilton

Cédric est maître-chien depuis 26 ans. Il travaille en binôme avec Ilton, un berger malinois mâle de 8 ans. Ilton se destinait à une carrière de chien d'assaut mais lorsque Cédric l'a acheté, il lui a fait suivre une formation pour la Police Municipale. Il a été spécialement dressé pour la recherche de personnes disparues et de malfaiteurs. C'est un chien sportif, sociable, très câlin qui participe pleinement à la vie de famille de Cédric.

Bilan saison estivale 2021

604
prises de contact
avec les commerçants et les administrés

45
interpellations
et remise à l'Officier de Police Judiciaire

641
interventions
386
à l'initiative des agents
255
à la demande des administrés

3010
contraventions

Œuvres réalisées par l'artiste A-MO

« Échappée sauvage »

du STREET ART dans la ville sur le thème de l'animalité

Six fresques ont été réalisées sur des façades de bâtiments de la ville : place Gambetta, façade de l'Entrepot(e)s rue Jean de Grailly, aux prés-salés ouest, sur le parking Victor Hugo ainsi que sur la salle des fêtes de Cazaux. Un récit oral audible grâce à des QR Codes disposés sur chacune des fresques vient scénariser l'ensemble des œuvres. Une manière de dessiner dans la ville des parcours de street art. Un projet qui inscrit un patrimoine contemporain dans la ville en déployant un bestiaire riche de sens.

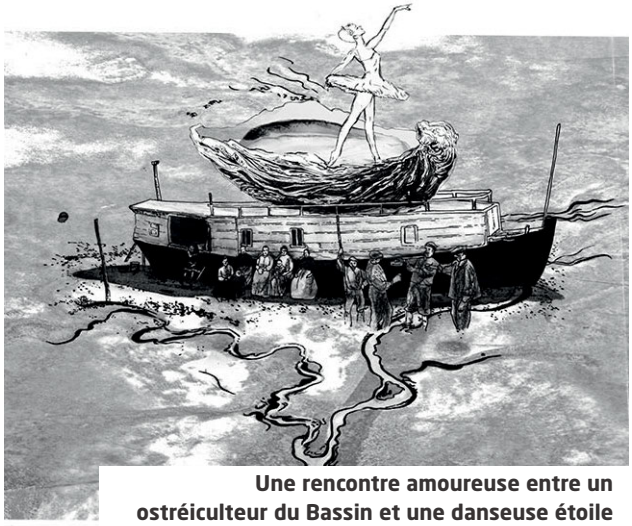

Une rencontre amoureuse entre un ostréiculteur du Bassin et une danseuse étoile

« Les labyrinthes de la mémoire »

un projet artistique à la résidence Lou Saubona

La résidence Lou Saubona accueille depuis le mois de mai un projet artistique et culturel d'envergure.

En lien avec le Département de la Gironde, le Centre Communal d'Action Sociale et le service culture de la ville, l'artiste contemporaine Anne-Laure Boyer propose un travail intitulé «Les labyrinthes de la mémoire» dans lequel elle dessine avec empathie et intelligence, une œuvre qui implique autant les résidents que leurs souvenirs.

Une succession d'ateliers basés sur l'échange et sur l'émergence d'une parole intime, qui met à jour des trésors de souvenirs ancrés dans l'histoire du Bassin. Autant d'éléments qui se trouveront agencés dans des dessins de grands formats réalisés par l'artiste et accrochés comme œuvre pérenne dans le hall de la résidence. L'ensemble sera accompagné « d'affiches œuvres » qui seront proposées au public dans le réseau commerçant et les différents sites de la ville.

Une manière de poursuivre l'ouverture vers l'extérieur et l'enrichissement de chacun, mission que poursuit quotidiennement la résidence autonomie Lou Saubona.

Ce projet à la dimension humaine, artistique et participative se poursuivra en 2022, soutenant ainsi la création artistique contemporaine sur notre territoire, ainsi que le bien vieillir ensemble.

« La Biblio, Cultures Partagées » a déménagé

Réel lieu de partage et de convivialité, « La Biblio, Cultures Partagées » propose une offre culturelle très variée dans des locaux accueillants et cosy, entièrement rénovés.

De la littérature, en passant par les mangas et la bande dessinée, cette structure offre la possibilité de faire de la musique ou du dessin sur ordinateur, de jouer à des jeux vidéo ou encore d'assister à des conférences et des cafés débats. L'auditorium est mis à la disposition des différentes associations de La Teste de Buch afin qu'elles puissent mener à bien tous leurs projets. Toute l'équipe est présente pour conseiller et accompagner le public au travers de divers ateliers, notamment numériques et informatiques.

AU REZ DE CHAUSSÉE

- **L'auditorium** accueille de nombreuses manifestations : conférences, diffusion de concerts, visionnage de films...

À L'ÉTAGE

Une partie dédiée au numérique :

- un espace connecté avec des ordinateurs en libre accès. (portables, tablettes)
- des consoles de jeux vidéo.
- Ateliers numériques à caractère artistique (ex : Musique Assistée par Ordinateur, retouche d'images, atelier photos etc.).

Des ouvrages enfance, jeunesse, BD, Comics, Mangas et documentaires adultes.

La Biblio, Cultures Partagées
2, allée Clemenceau
Mardi & jeudi : 14h-18h30
Mercredi, vendredi & samedi : 10h-18h30
05 57 52 41 22
bibliotheque@latestedebuch.fr
www.bibliotheque-latestedebuch.fr
facebook : @labibliolatestedebuch

Retour à l'école en toute sérénité

Les enfants sont revenus sur les bancs de l'école et les parents ont repris le travail. Pour faciliter la vie des petits comme des grands, la Ville propose des outils et des dispositifs qui font gagner du temps !

L'espace accueil famille, votre guichet unique privé

1 Accéder à votre espace privé depuis la rubrique Espace Accueil Famille.

2 Un code famille et un mot de passe sont à demander par courriel à : **accueil.familles@latestedebuch.fr**

3 Vous entrez dans votre espace personnel et sécurisé où vous pouvez :

- Connaître vos tarifs pour chaque activité,
- Signaler un changement d'adresse, de téléphone, de courriel,
- Payer vos factures de restauration, périscolaire et ALSH
- Visualiser le calendrier de vos enfants sur chaque activité et demander des modifications de réservations

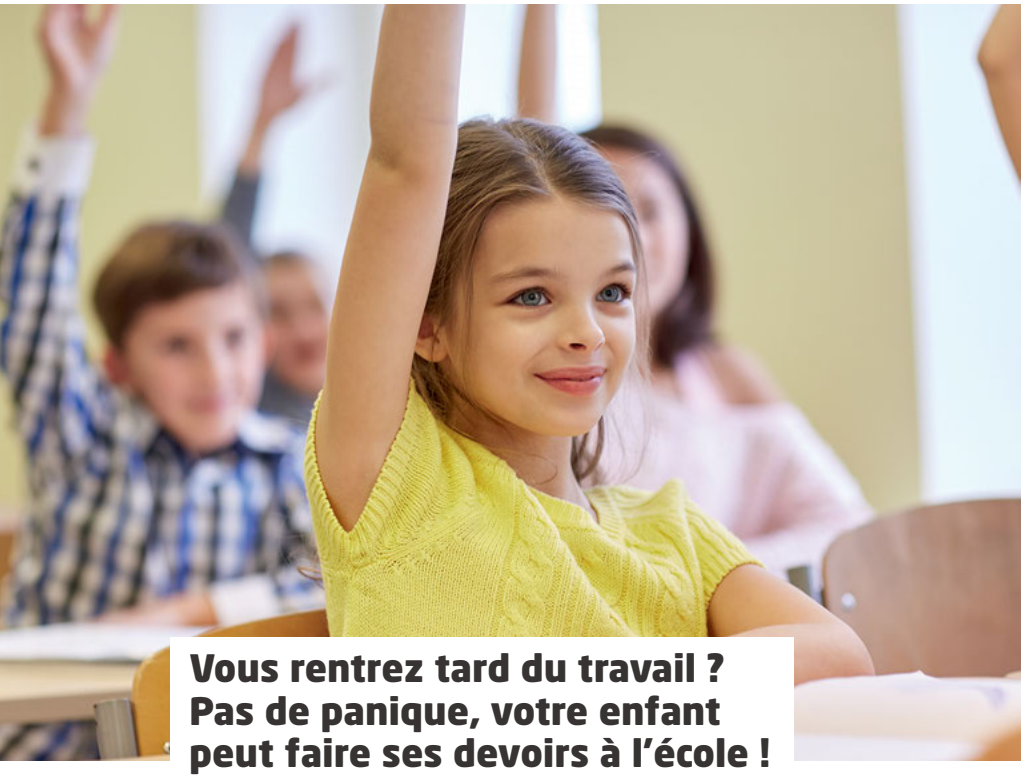

Vous rentrez tard du travail ? Pas de panique, votre enfant peut faire ses devoirs à l'école !

Chaque école élémentaire de La Teste de Buch propose des séances d'aide aux devoirs. Les enfants sont répartis par petits groupes (10 à 15) et par niveau scolaire. Des conditions idéales pour bien travailler !
Les séances ont lieu du 20 septembre au 17 juin 2022, et sont réservées de vacances à vacances sur le site de la Ville :

Du 20/09 au 22/10 pour la période du 08/11 au 17/12,

Avant le 17/12 pour la période du 03/01 au 11/02,

Avant le 11/02 pour la période du 28/02 au 15/04,

Avant le 15/04 pour la période du 02/05 au 17/06.

Pour les parents qui travaillent, les enfants peuvent rejoindre gratuitement le périscolaire dès que leurs devoirs sont finis.

Pour être au plus près des familles, de l'accompagnement scolaire est également proposé dans les Maisons de Quartier.
Les 11-17 ans peuvent aussi bénéficier d'un accompagnement à la scolarité au sein de l'Entrepot(e)s, rue Jean de Grailly.

Restauration, périscolaire, ALSH, aide aux devoirs, pour un tarif juste, pensez à mettre à jour votre situation, c'est simple et rapide !

Beaucoup de familles ne bénéficient pas du tarif le plus bas car leur situation n'est pas à jour.
Contactez le service Education au 05 56 54 64 64 ou envoyez un mail à accueil.familles@latestedebuch.fr pour vérifier si le tarif qui vous est appliqué est le bon.

Vous pouvez également utiliser le simulateur en ligne sur le site de la Ville pour le calcul de vos tarifs. Ces derniers sont recalculés tout au long de l'année pour être au plus près de votre situation actuelle !

Toutes les informations et formulaires d'inscription sont disponibles sur le site de la Ville : ***www.latestedebuch.fr, rubrique Enfance et Jeunesse.***

Nichoirs à martinets sur l'école Gambetta

Le développement durable : un sujet transversal

Opération forêt propre :
Malgré la situation sanitaire actuelle qui nous a obligés à reporter certaines grandes manifestations comme « Plantez bien, plantez local » ou « plages propres », la commune a toutefois pu maintenir l'opération forêt propre, permettant de débarrasser la forêt de plus de deux tonnes de déchets. Ces derniers ont été acheminés vers des filières de tri spécifiques afin d'être valorisés.

Pose de nichoirs :

Angélique Tilleul présente un nichoir à martinets

La commune accompagne la Ligue de Protection des Oiseaux pour la sauvegarde des martinets noirs et des hirondelles rustiques, prédateurs naturels du moustique. La ville de La Teste de Buch a mis en place six nichoirs à martinets noirs au niveau de l'école Gambetta. Des nids à hirondelles seront disposés au niveau des cabanes ostréicoles. Les enjeux : offrir de nouveaux sites de nidification et lutter contre les moustiques !

Sensibilisation à la protection de l'océan :
La commune a posé des plaques « ici commence la mer » fournies par le SIBA au niveau des avaloirs afin de rappeler que les eaux pluviales se déversent directement dans l'océan.

Incitation au recyclage :
Un espace de tri des déchets a été créé sur la plage du Petit Nice afin de rappeler l'importance du recyclage. Cet espace est matérialisé par un hippocampe géant réalisé par l'atelier culture de la ville de La Teste de Buch. Il a été rempli de bouteilles plastique par les enfants du Conseil Municipal des Jeunes qui lui ont donné le nom de « Hippo Eco ». L'hippocampe a été choisi car sa présence est un marqueur de la bonne qualité des eaux. Les bouteilles qui se trouvent à l'intérieur rappellent que le plastique est la première source de pollution dans le milieu marin.

Un enrobé bio-sourcé au Pyla :
Lors de la réfection de la place Meller à Pyla sur Mer, le passage cyclable et piétonnier a bénéficié d'un nouveau revêtement issu de bitume recyclé et d'une résine issue des déchets de la sylviculture. Plusieurs bénéfices : ce procédé facilite l'infiltration de l'eau, il réduit les îlots de chaleur car il est plus clair et sa mise en œuvre a un impact neutre en émission carbone !

Utilisation d'engrais naturel :
La Ville utilise un amendement 100% local et naturel pour le fleurissement des espaces verts, fait à partir de zostères. Il s'agit d'une plante marine échouée sur le bord des plages qui est récupérée et transformée par la société testerine SVABA. Un parfait exemple de circuit court !

Histoire(s) de quartiers…

Les noms de quartiers et de rues constituent un raccourci de l'histoire locale (Chassaing, Jolicoeur, Brameloup, La Palu, Braouet…) dont Jacques Ragot c'est fait le défenseur.

Robert Aufan, dans son livre « La Teste de Buch racontée par ses rues et lieux-dits », en dresse la topographie à travers les cadastres napoléoniens (1809-1849) et les actes notariés.

Gilbert Sore, qui fait le portrait de notre commune au début du XXe siècle, atteste d'une identité encore très forte de chacun de ces quartiers.

On est de son quartier, aussi bien que de son « village ».

L'implantation urbaine s'est faite de façon anarchique : il n'existe pas de réseau de voies très développé, on dispose d'immenses espaces et surtout on est amené à construire sur des hauteurs car l'eau est omniprésente : les marées remontent très haut jusqu'à la construction de la digue-route d'Arcachon vers 1840 et les eaux de pluies stagnent du fait de la présence de la couche d'alios.

Une certaine compétition existe même entre quartiers : c'est à celui qui fera le plus beau feu de la Saint-Jean ou le plus beau reposoir à la Fête-Dieu.

Avant l'apparition des noms de rues (milieu du XIXe siècle) et le numérotage des voies, un siècle plus tard, dans ce gros village où presque tout le monde se connaît, on parle de la rue d'untel, d'ailleurs plus souvent identifiée par son chaffre (sobriquet) que par son nom…

L'identité de chacun de ces quartiers est d'abord sociologique : le nord du quartier des Cassis, près du port, est naturellement celui des marins, le sud, plus près du cœur de ville que constitue la place Jean-Hameau, des commerçants et les quartiers plus excentrés comme Brameloup, Caplande ou Péchic, celui des résiniers et des agriculteurs. Les recensements l'attestent.

Différents éléments identitaires se dessinent à travers le témoignage des habitants, qui nous permettent de percevoir le quartier « vécu », qui diffère du quartier « administratif ». En premier lieu, les commerces, notamment les épiceries. Elles sont très nombreuses mais chacun en a une attitrée. Avant l'arrivée des moyens modernes de réfrigération, on y va plusieurs fois par jour, ou on y envoie les enfants. C'est un lieu de rencontre très important. Les bars sont aussi des lieux de sociabilité importants. Ce sont souvent ces commerçants qui sont à l'origine de fêtes, pour animer leur quartier (fêtes des allées de la gare, Saint-Jean Caplande…).

> **On est de son quartier, aussi bien que de son « village ».**

Ce sont les enfants qui font perdurer cette identité de quartier. Jusqu'à l'avènement de l'automobile fin des années 1960, la rue est leur terrain de jeux privilégié (patin à roulettes, vélo, jokari…). La bande d'enfants du Coum affronte celle du port, mais les deux s'allient contre celle du Caplande… Pour eux, le quartier c'est d'abord sa rue et ses limites extrêmes, c'est la maison du copain avec qui l'on joue, et que les parents donnent l'autorisation de fréquenter.

Remerciements à M. Rouet, à MMmes Bernède, Castaing, Duprat, Léglise, MM. Billetorte et Boyé qui ont bien voulu partager leurs souvenirs et leurs archives familiales avec nous.

N'hésitez pas à partager vous aussi les souvenirs de votre quartier.

Sur la piste d'un quartier méconnu,

Mourlanne

La résidence Mourlanne, rue Chanzy, ancienne route d'Arcachon, en perpétue le souvenir.

Pourquoi Mourlanne ?
Au fil des sources, nous trouvons Morlanne ou Morlane, Mourlanne ou Mourlane. Selon Jacques Ragot, Morlane, viendrait d'un patronyme d'un habitant originaire de Morlaas, capitale du Béarn, qui armait des bateaux à La Teste de Buch. Il existe un village nommé Morlane à proximité de Morlaas. La fille du seigneur du lieu, Jehanne Morlanne a épousé en secondes noces Guilhem-Arnaud de Béarn, demi-frère de Gaston Phébus. Ce fief entre partiellement dans le patrimoine des Grailly, Captaux de Buch. Le sieur cité précédemment (témoin cité dans une baillette de 1533) fait partie de l'entourage immédiat de cette famille.

Une géographie mouvante
On rencontre pour la première fois cette dénomination (Morlane) dans un acte notarié de 1748, qui décrit une maison de la famille Mesteyreau, dans ce quartier anciennement appelé « Pechon de Bourrut ». Ce patronyme fréquemment cité par la suite, est paradoxalement absent sur le premier cadastre napoléonien (1809). En revanche, celui de 1849 en donne une délimitation précise : de la rue Chanzy à la rue Victor-Hugo. Sur le plan cadastral de 1962, l'îlot se déplace vers l'ancien chemin de Mourillat (rue du Chemin-des-Dames), et une partie du quartier des Cassis (rue Brémontier). La partie sud de la rue Victor-Hugo n'en fait plus partie.

Magasin Dubois - Rue Chanzy
Photo : fonds C. Castaing
Certains commerces et commerçants ont laissé un souvenir particulier aux habitants du quartier, notamment l'épicerie des sœurs Daisson et la boucherie Saint-Pierre à l'angle des rues du Général-Chanzy et du Maréchal-Foch

Le port : *on se rend à la cabane familiale, on s'y promène, on fréquente le plageot, on participe aux Fêtes du Port. Tous les ostréiculteurs possèdent une pinasse. Ils emmènent volontiers voisins, amis et enfants sur le parc ostréicole pour pêcher crabes et bigorneaux ou au Ferret.*
Photo : fonds C. Castaing

L'école maternelle Victor-Hugo
Elle est ouverte en 1906, à l'angle des rues Victor-Hugo et Général-Chanzy, dans des bâtiments de l'ancienne propriété de la famille Cravey. Un nouveau bâtiment, moderne pour l'époque, ouvre sur le même emplacement en 1939. Elle remplit son office jusqu'à sa fermeture en 2018.

Une certaine compétition existe même entre quartiers : c'est à celui qui fera le plus beau feu de la Saint-Jean ou le plus beau reposoir à la Fête-Dieu.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

La Mairie de la Teste de Buch est désormais en mesure de délivrer les passeports et cartes d'identité. Depuis le mois d'avril, 858 dossiers de titres sécurisés ont été instruits par les agents du service vie civile et citoyenne : 584 cartes nationale d'identité et 274 passeports.
La prise de rendez-vous se fait en ligne depuis le portail **Rendez-vous online**, par téléphone au 05 56 22 35 00 ou en mairie.

+ d'infos

LES HORAIRES

Dépôts des dossiers :
Du Lundi au Vendredi de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Retraits des titres (Cartes d'identité et passeports) :
Du Lundi au Vendredi de 12h à 13h

CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS

Mairie de La Teste de Buch - Service Vie Civile et Citoyenne
Tél : 05.40.51.00.47 - cnipasseport@latestedebuch.fr.
www.latestedebuch.fr, rubrique démarche et services - Etat Civil

Consignes connectées

Pour aller à la plage en toute sérénité et laisser ses affaires en sécurité, la Ville de La Teste de Buch a mis en place cet été des consignes connectées sur la plage du Petit Nice, juste à côté du poste de secours. Des casiers de différentes tailles peuvent être loués à l'heure. Vous pouvez y déposer vos effets personnels, sacs, casques etc.

Du nouveau mobilier aux prés-salés ouest :

La Ville souhaite favoriser le bien vivre ensemble en rendant toujours plus attractif l'espace public. Des espaces de convivialité ont donc été créés afin de prendre plaisir à séjourner dans un environnement naturel proche du centre-ville. Il est désormais possible de faire une pause détente sur la promenade des prés -salés grâce à une banquette et des fauteuils. Le mobilier de l'aire de pique-nique au niveau de l'esplanade a été remplacé et modernisé afin de créer un espace convivial et intergénérationnel. La proximité du port et de ses cabanes ostréicoles permet de proposer un espace reposant et dépaysant pour la pause déjeuner, le goûter des enfants ou le soir entre amis pour admirer la nature et le coucher de soleil.

Deux robots de traçage autonomes débarquent à La Teste de Buch.

Ces robots sont destinés à des collectivités possédant un nombre important de terrains. Ils calculent comment et où tracer les lignes d'un terrain de football, rugby et ensuite exécutent le travail de façon autonome. Ils tracent un terrain de football ou de rugby en 30 minutes. Marquer et tracer un terrain demande beaucoup de temps et d'énergie. Se basant sur des points de référence, comme les coins du terrain ou les buts, présents sur le terrain et à l'aide d'un GPS intégré, le robot calcule les dimensions du terrain et le positionnement des lignes. Pas de points de référence sur le terrain ? Pas de soucis. Il crée un nouveau terrain à l'aide d'images satellite. Ils peuvent avoir une mémoire de traçage de 15 terrains. Leur batterie rechargeable leur octroie une autonomie de cinq heures. La peinture utilisée est effaçable, afin de permettre un changement de traçage en 24 heures.

Ces robots libèrent du temps pour les agents qui entretiennent les terrains afin qu'ils puissent effectuer des travaux qui requièrent un réel savoir-faire et de l'expérience.
Le marquage initial est maintenant aussi facile que le marquage existant, il n'est plus nécessaire de calculer ou de mesurer le terrain avant le début de la saison. Il suffit de prendre la tablette, de choisir le terrain, d'appuyer sur lancer et de laisser le marqueur tracer des lignes précises d'excellente qualité, avec moins de travail manuel.
La tablette intuitive contient un système de réajustement facile et flexible, qui permet de garder le contrôle total sur les terrains. Il suffit de choisir le modèle de terrain, puis de placer le terrain sur la carte.
Le robot va peindre le terrain à cet endroit exact et l'emplacement est ensuite stocké pour tous les marquages futurs.

Avantages :
- Gain de temps
- Fiabilité
- Précision
- Flexibilité
- Économie de peinture

ÉTAT CIVIL

Naissances

Décembre
Achille GARCIA
Léo CHATARD ROMERO
Crystal PERPEY
Lyssandro SAUCEDA HÉBERT
Juliette CUBIÉ
Alys RENÉVOT DAVIDOFF
Victoria PÉRIDY
Lily ESTIVAN
Raphaël JONES II
Achille GAY
Albane SÉGURA CHADOURNE
Saona LANGLAIS
Jade PENNEC
Jade DUBROCAS
Nolan MARTEAU
Léo CATAL
Nathaniel LISERON-MONFILS

Janvier
Mattéo POLI
Xiu Qi Allessia SIM
Gabriel FERHAT
Charlie BELAN
Léo DUBOURG
Raphaël TRINCHESSE
Ilhan GETRAU
Noah BREMOND
Mélio ROUX
Patxi CAPDEVILLE
Lana CANLORBE
Mia LACAUSTE
Romane GRENIER
Abby SARDA
Manon CARPENTEY
Thomas LESAULNIER
Lise DUFOUR

Février
Andréa VÉRITÉ
Lauriana THIEBAULT
Léon CHOOCHEAN
Lila PETIT
Arthur VAUBOIS
Timéo CARON
Milann CHAPALAIN
Elliot MEYER
Tim RUNDSTADLER
Alma CABARE

Mars
Janna CHIHI
Eléa N'DIAYE
Mia MASSENET
Tylo DANTIN
Amélia CALVEZ
Luz FAU HUCHA BOÉ
Noah LARTIGAUT

Avril
Aaron DUFOUR
Lise ANSELYN
Neela LAVEAUD
Lino TECHOUEYRES
Samuel GUILLEMETTE
Camille MENUT
Lilou BERTIN
Charly SALVERT
William LESTÉ-LASSERRE
Mya TANNER CARTIER
Énora CHAVERLANGE DERVAL

Mai
Augustin LESBORDES
Margot GREMY
Tim CARRUEZCO
Enzo PATRIS
Cataleya KERSANTÉ PEREIRA
Charly BARBÉ
Sohan BEN TAMELIST
Louise CASTILHO RIGO

Juin
Marceau HERRIGUY
Alba ARDOUIN EROLES
Lila SPÉCIA
Kira CHOMAT
Zoé SCOARNEC AMEZUA
Samuel GARCIA
Ambre MESSINA
Audrey SUJOBERT
Mouhamed MENDY
Mia ROUL-GAUFFIN
Louis GRAMMAIRE
Emmy HAUSSER KICHENIN
Edgar DUCROCQ
Eliot RAIMBAULT
Tom CAMPET
Catalya FOURNEREAUT
Salma SHAH
Alexandra SOARES

Juillet
Alba ROMAIN
Emma TÉGÉTHOFF
Louis LACOSTE
Lola ROUSSET
Lana NETTIT
Maxence COULOMBAN
Albane BRUNART
Maé DOMEC
Clotilde LÉGERON
Elio ALLART
Virgil ANII

Décès

Décembre
Joseph ROPARS
Anny DAVERAT
Carole DUPUY
Odette ROUSSELOT
Jeanne HOFFMANN
Renée DOYON
Ginette DUBROCA
Pierre BARRIÈRE
ChristianeGONZALEZ
Diana LACARRIEU
Pierre COUDERT
Marie-Cécile OSZTAB
Raymond LOPEZ
Rose-Anne HAUCHECORNE
Lydia BOUCHER
Lilas FONTAGNÉ
Mélina LAPORTE
Robert MATHON
Jacky HURTAUD
Bernard RÉMY
Ana CHETANEAU
Jean LAGORCE
Michel ROUANNET
Juliette HIRIGOYEN
Monique HANNART
Jeannine ZIOLKOWSKI

Janvier
Rose-Marie GAGNAN
Geneviève PAMPUZAN
Marie DUMAS
Lucie PÉREZ
Jean BERNARD
Josette CANO
Jacqueline HERNANDEZ SEGURA
Cosette ARGILAS
Robert DOMENGER
Monique DARRIET
Reine RUIZ MONTES
Daniel DIXNEUF
Didier JEANTE
Jean BROT
Erick FERRET
Daniel CHASSAGNE
Véronique RASZTAR
Béby BELLEROSE
Grégoire VARTANIAN
Marie VIARD
Nicole DANTEC
Renée RIEUSSEC
Jean RAPIN
Eliane HILLEBRANT
Monique LONGEVILLE
Agnès ROCCO
Nicole SERVAT
André TOURON
Yves THOMAS
Ada MARCH

Février
Rémy LEDIEN
Gilbert MOLEN
Patrick CUBZACQ
Jean RAMIREZ Y ALVAREZ
Julienne DOYE
Georges AYRINHAC
Yvonne DAUSSY
Marguerite SANZ
Andrée BOUDIGUES
Chantal DECOTTE
Renée LE PROVOST
Gilberte MONTIEIL
Virginie MAILLARD
Pierre CARBALLO
OdetteETCHART
Michel PLANTADE
Geneviève BUISINE
Bernard MUSSARD
Andrée BROUSTE
Annick VARELA FRAGA
Marcelle DESBORDES
Ginette CASSEIGNE
Monique CHARLES
Emile MONTAMAT
Daniel LERICHE
Colette ROULLEAU
Daniel MANZANO
Gustave REUTENAUER
Jean-Bernard GASSUAUD
Vincent RODRIGUEZ
André DUPOUX
Maurice GUILHEM
Germaine PÉRÉ
Josette DUCAMIN

Mars
Simone LAMARQUE
Léon MAREL
Henri LABORDE
Jean-Pierre LEPOLARD
Florent RENOU
Francis REYNES
Odette FRANCÈS
Jack HARRIBEY
Liliane ADDEÏ
Jean ANTONIO
Guy GARNUNG
Alfred RANDRIANOMENJANAHARY
Marcel BOUVET
Jean-Loup BARBOTIN
Henri AUGUSTE
Josette BOUVET
Claudine BARRERAS
Ketty DUCOUT
Lucette LOLLIER
Didier CHAIGNEAU
Jean GAUTHIER
Hélène ESPAGNET
Louise WITZ
Renée JUIF
Maria LACOSTE
William FOUCAUD
Jean BAYLE
Claude DEJOUX

Avril
Arlette RIDARD
Jean NEUBAUER
Guy DIRSON
Jean JÉGOUX
Jean-Yves MANCIET
Nathalie GUYADER
Bruno BRIERE
Aline ULICZNY
Gilbert LAVILLE
Gishlaine CHAUVET
Guy PÉDEMAY
Marie TAUZINAT
Simonne NEGRE
Manuel CASTAGNET
Jean REDON
Bertrand BUREAU
Josette ROCHEREAU
Louis BACHES
Jean-Pierre POIREL
René DUBOURDIEU
Luis MATEUS DE SOUSA
Raymond POIRIER
Nicole DEL NIBBIO
Denise LAUDRY

Mai
Janine LIABEUF
Jean-Paul CLAVEAU
Joeffrey LAURENÇON
Marcelle HUBERT
Simone QUILLAC
Monique DIEU
Marius RISTIGUIAN
Liliane DARROUZES
Edith THEVENOT
Monique COLIN
Jeanne RENAULT
Alain NAKACHE
Jean FAURENS
Brigitte DEGOS
Jacqueline LUCHET-BAILLE
Fernande BARRETEAU
Michelle ALBIN
Françoise QUENON
Fernand PALICOT
Sylvie FLORISOONE
Marie-Louise ZEGHOUANI
Michelle MARSERON
Jacques CHENUT
Josette HÉGO
Pierre CHESNIER
Suzanne DELAFRAYE
Maryse FALOISE
Simone CELLERIER
Lionel LAVEAU
Bernard HEUVELINE
Georges LIÉNARD
Solange SYMPHOR
Jacques ETCHEVERRY
Colette BELLOCQ
Yves BARROT
Renée ARNAISE
Simonne BERTRAND

Juin
Jean-Jacques DÉMOULIN
Paule FORZY
Alain LE BRIZEC
Christian DÉGANS
Francis BEAUDOUX
Paul DROUINEAU
Marc LEVIS
Claude DUVERGER
Evelyne ZACZEK
Claude CHEVALIER
Camille DAVEY
Jacqueline BERNARD
Marie-Claude CHAUMET
Jacky BOUZID
Marie COUDERC
Robert GRIGNON
Christian DAUCOURT
Jacques COUÉCOU
Michel HOURDEBAIGT
Philippe NOUGÉ
Carlos AGUILAR
Soledad ROUCOU
Antoine DONKOVAC
Angèle LUCA
Claude DUVIGNÈRE

Juillet
Marie DUBET
Cyrille PAVARD
Cédric VIVES
Jean-Paul FIOL
Danielle DOUX
Christian CALLETIER
Jacques VILLACAMPA
Jean-Pierre HERENT
Françoise LAJAUNIE
Andrée TRICOTTET
Paulette CHERAY
Colette LEVENEUR
Henri FOURNET
Marie-Thérèse ARNOULT
Lilly BECK
Eliette TAUZIN
Jean-Jacques DUPIN
Jacqueline LÉONTIEFF
Myriam DELFAUD
Paulette CHARLES
Rose TRICLIN
Patrick MANO
Danielle ROBINET
Yvette DESBOURDES
Françoise MARSAND
Gilles BÔNE
Michel DAMAS
Josiane TERRIER-GRIMAUD
Jean PEYROT
Monique MARIAUD

Mariages

Septembre 2020
Denis BEBAIG et Céline DUGOS

Décembre
Daouda DIALLO et
Sandrine CAZENAVE

Janvier
Edgar PRADIER et Daniela PAPINI

Février
Jean DOMENECH et
Anne-Marie-Madeleine OULIÉ

Mars
Erwan LE DENMAT et
Julie BOUSSILLON
Chris MARCHAND et
Delphine DUFOIX

Avril
Guillaume DEQUIPE
Amélie DANGONINI
Margo ROUX et William HARDY

Mai
Mathieu FULON et Justine PICAUD
Vincent MESPLÉ et Léa FAFIOTTE
Mathieu GREMILLON et
Laura DENIS
Charlène JALLADEAU et
Gautier LAFON
Erik EMILE et Amélie APETI
Alain GATIUS et Florence BELLIARD
Michel HOURDEBAIGT et
Maria-de-Los-Desamparados VIU
Valentin LAPORTE et Tingting SUN

Juin
Soizic PERNET et Pierre CLEMENT
Gaëlle SIAD et Maxime MENUT
Claudia FENOT et
Sébastien DARMAILLACQ
François ARHAN et Ludivine LESNE
Nicolas POSSAMAI et Emilie BRILLE
Loïc FUSTEC et Anne-Sophie LEON
Rémi BORDES et Céline GAUDIN
Fabien AMOUROUX et
Emmanuelle DARROUZÈS
Adrien BRUTTIN et
Anne-Laurence ITEI
Caroline CHARBONNIER et
François DUCLERT
Muriel VOURIOT et Nicolas BESNARD

Juillet
Nicolas CABALLERO et
Camille MARCHADIER
Daniel AVEIRO DOS SANTOS et
Menyar COUTE
Mathilde BARRÉ et
Edouard FENEYROU
Baptiste RIGOLE et Marie BROYER
Laurence GALLAND et
Elliot DELENTE
François PARPET et Amandine LOUIS
Guillaume FORSTENDICHER et
Christel DADY
Anthony CAMACHO et
Déborah MILHAROUX
Nicolas GUICHARD et Emilie LEGLISE
Christian NGUEUMENI NGOUDJO et
Assemgul ALMASSOVA
Christian ANTIVILO MAC-DONALD
et Claire CHAUVIN

GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Notre groupe, soudé et déterminé, avance sur l'ensemble des dossiers qui nous sont chers. L'esprit d'équipe qui nous anime, renforcé par les retours positifs de la population, l'ambiance sereine dans les différents services de la ville, nous permet de travailler en confiance et efficacement sur tous les projets.
Nos choix, nos décisions sont toujours orientés par les mêmes critères :
• la qualité de vie que nous devons préserver,
• une projection sur le long terme pour les infrastructures, les modes de circulation, les nouveaux équipements et aménagements. Anticiper les futurs modes de vie de nos enfants,
• une maitrise des coûts, des investissements afin d'optimiser l'utilisation de l'argent public,
• la dynamique économique de notre commune,
• la cohésion sociale de notre territoire,
• tout cela en intégrant les enjeux environnementaux.
Notre feuille de route est basée sur nos engagements de campagne : renforcement des effectifs de police, charte de l'urbanisme, baisse des impôts, la mobilité, la qualité de vie, la santé, la solidarité, la culture accessible à tous, les thèmes environnementaux, la sanctuarisation de la Pinède de Conteau, la création d'un Site Patrimonial remarquable pour le quartier de Pyla sur Mer, le désenvasement du port et bien d'autres sujets encore.

Certains de ces engagements sont déjà réalisés, pour les autres, nos équipes travaillent activement sur les dossiers afin qu'ils soient effectifs au plus vite.
Vous serez consultés prochainement sur les grands projets structurants, notamment sur Cazaux et La Teste de Buch. Nous avons à cœur de vous impliquer dans les décisions, d'avoir un réel partage sur l'avenir de notre ville, en ayant des échanges facilités par la proximité de notre équipe.
Pour renforcer les liens entre la population et la municipalité, dans un esprit de démocratie participative, nous avons aussi relancé les Conseils de Quartier qui sont en place depuis le mois de juin. Nous passons de 3 à 6 Maisons de Quartier afin de vous proposer des services de proximité en adéquation avec vos besoins et vos attentes.
Le Conseil des Sages nous apporte toute son expertise et son expérience, leurs études sont et seront intégrées dans notre politique globale.

La motivation de notre Maire Patrick Davet et de son équipe reste intacte et impulse une nouvelle dynamique dans la commune dont on voit clairement les évolutions.

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette dispositionsont définies par le règlement intérieur".

GROUPE D'OPPOSITION « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

Une année pour rien

Le moins que l'on puisse dire c'est que la première année de prise de fonction du nouveau maire et de son équipe n'aura pas produit beaucoup d'effet.

Les circonstances n'expliquent pas tout et ne justifient pas cette curieuse transformation de notre cité en cour de récréation : Manège, guinguettes, marchés aux chandelles, c'est appréciable, ça ne coute rien et ça rappelle le bon vieux temps même si au passage on change les noms et les jours pour effacer l'histoire. En revanche pour les services publics et projets structurants, ni cotillons ni orchestre.

La plupart des projets déjà sur les rails où attendus ont accumulé un retard que n'explique pas la pandémie : Cercle de voile du Pyla, tribunes au Clavier, rénovation de la salle Bonneval, même le projet de réfection de la 2ème cabane tchanquée, lancé il y a près de deux ans n'a pas avancé d'un iota. On ne sait encore rien du devenir du Cap de Mount pour lequel le nouveau Maire promettait de consulter les cazalins. Concernant la façade maritime des prés salés, c'est encore plus flou! Où en sont le Zenith à toiture découvrable et la fameuse piscine d'eau de mer, même les élus de la majorité se perdent.

La culture parent pauvre des politiques municipales

De toutes les réorganisations chaotiques, c'est la culture la plus mal lotie. La bibliothèque Jean Hameau a dû céder la place à une confuse « Maison de quartier » au prix d'une fusion au forceps et de milliers de livres jetés… Le service de la vie culturel n'est plus en charge de l'animation de la ville, rôle transféré à l'Office du tourisme ?

Le projet de Music Pôle au Baou étant relégué aux oubliettes, les 500 élèves et les enseignants du conservatoire de musique se contenteront d'une rénovation des murs de l'Ecole Victor Hugo, lieu même où ils exercent déjà depuis le déménagement de l'école. Non seulement ce nouveau projet improvisé ne dispose d'aucun stationnement à proximité mais surtout ne permet pas de satisfaire durablement aux besoins des enseignements et des concerts.

15 millions pour un grand hôtel de Police

Seul, le nouvel Hôtel de Police semble avoir toutes les attentions et les priorités de la nouvelle municipalité. Situé à la place du futur conservatoire sur l'esplanade du Baou, ce nouvel équipement évalué à 15 millions d'€, se veut le symbole retentissant de la nouvelle politique sécuritaire du Maire. Si notre groupe salue le recrutement des effectifs complémentaires de la Police municipale tel que prévu, il reste cependant préoccupé par la mission répressive de façade qui lui a été confiée.

Vous le constatez comme nous, l'absence de cap clairement défini et trop d'improvisation dans les politiques que mène notre nouveau Maire ne peuvent qu'inquiéter.

Pour conclure : Action durable et structurante : Zéro mais beaucoup de communication.

Nous continuerons d'exercer avec vigilance notre rôle d'élus d'opposition, en exigeant la plus grande transparence. Pour autant nous restons constructifs, soucieux de l'intérêt général des testerines et des testerins,

Nous restons à votre écoute

DOMINIQUE DUCASSE
pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»
Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas, Marc Muret et Thierry Maisonnave
Contact : avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Cette année encore, la rentrée se déroule sur fond de pandémie. On ne peut plus différer les mesures urgentes à mettre en place pour la planète. Le dérèglement climatique s'accélère et la communauté scientifique est unanime pour nous alerter à travers le dernier rapport du GIEC. Afin d'atteindre la neutralité carbone, nous devons prendre des décisions rapides à grande échelle et à tous les niveaux, dont le niveau local.

Il y a pourtant encore un grand décalage entre la prise de conscience mondiale et le développement du Bassin d'Arcachon sur lequel tout s'aggrave, omniprésence de la voiture, surtourisme… Pour lutter contre l'immobilisme, notre groupe écologiste propose l'organisation d'une convention citoyenne à l'échelle de la Cobas. Les sujets à traiter ne manquent pas sur notre territoire : la qualité de l'eau, les mobilités, l'artificialisation des sols, l'adaptation des activités économiques, l'accès au logement… autant de problèmes impactant le climat.

Ensemble par cette convention, revitalisons notre démocratie et apportons des ré-ponses politiques inédites à une situation sans précédent !

ALEXANDRA PAMIES
pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,
Alexandra Pamies, Valentin Deiss

GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

L'écologisme isolationniste ne remplacera jamais l' Union de Gauche Écologiste et Sociale qui peut seule offrir une alternance politique. La Teste de Buch est la vitrine d'un fleuron naturel très envié qui ne doit pas être soumis à l'abus de la puissance de l'argent. Notre ville doit être un exemple de justice sociale - logement, éducation, personnes âgées, culture ,sécurité environnementale-. Je veux être utile aux familles et à l'avenir de nos enfants.

ALAIN CHAUTEAU
pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,
Ecologie-Social-Economie

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoirde refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'art 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.

Retrouvez plus d'informations sur www.latestedebuch.fr

@theatrecravey

Billetterie : Théâtre Cravey
latestedebuch.notre-billetterie.fr
billetterie@latestedebuch.fr

06 60 71 60 03

E.Leclerc, Cultura, Intermarché, Hyper U,
Auchan, fnacspectacles.com, ticketmaster.fr

LA TESTE DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON